

Séance du 22 Octobre 2009

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 16 Octobre 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Darmendrail, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Gouffrant à Mme Dumas ; M. Pommiez à Mme Lauqué ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Castel à Mme Durruty ; Mme Touraton à Mme Doucet-Joyé.

**ABSENTE** : Mme Loupien-Suarès.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : VIE SOCIALE – Adhésion à l'association « Elu/es contre les violences faites aux femmes » (ECVF).

Mme BISAUTA présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

L'association « Elu/es contre les violences faites aux femmes » (ECVF) rassemble des élu/es de tous les partis républicains, convaincu/es de la nécessité d'avoir des politiques publiques à la hauteur des enjeux politiques et sociaux que requièrent les violences sexistes et sexuelles.

ECVF déploie son action avec la volonté de faire avancer cette cause sur la base d'un large consensus démocratique et a pour ambition de :

- soutenir les élus, femmes et hommes, de tout niveau territorial, qui souhaitent s'investir dans la lutte contre les violences faites aux femmes ;
- mener auprès des collectivités territoriales des actions de sensibilisation et d'information ;
- organiser toute manifestation utile au débat et à la lutte contre ces violences.

Afin de poursuivre l'engagement de la Ville de Bayonne, notamment développé durant les Fêtes traditionnelles, sur la prévention des violences sexistes, je vous propose :

- d'adhérer à l'association ECVF ;
- de régler la cotisation correspondante soit 500 € pour l'année 2009 ;
- de désigner Madame Martine BISAUTA comme correspondante de notre assemblée à l'ECVF.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.